

U.N.E.F. : victoire de la majorité

AU lendemain de la publication du communiqué commun de l'Union Nationale des Etudiants de France et de l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens, la fêale presse de « Mongouvernement » avait orchestré une sordide campagne de dénigrement contre l'organisation syndicale étudiante. Au sein même de l'U.N.E.F. s'était créé un soi-disant comité de liaison apolitique que M. Herzog et ses conseillers s'étaient empressés d'avancer sur l'échiquier de la représaille. De son côté, comme première punition, le ministre de l'Education nationale décidait de supprimer la subvention que l'U.N.E.F. recevait pour son fonctionnement au titre d'association agréée.

Devant cette offensive gouvernementale, le Bureau de l'U.N.E.F. décidait de convoquer une Assemblée générale extraordinaire qui aurait à se prononcer sur son action. Le 19 juin dernier, les délégués de toutes les Associations Générales d'Etudiants de France se sont réunis à Paris et plus de 80 % des mandats ont apporté leur complet soutien au Bureau national.

L'opposition présente, dès le début des travaux, une motion préjudicielle pour « désapprouver solennellement l'action politique du Bureau qui vient de ruiner cinquante années de conquêtes syndicales ». Cette « motion de censure » fut l'occasion d'entendre le compte rendu de l'activité du Bureau sur le problème algérien depuis le congrès de Pâques. La discussion porta essentiellement sur la reprise des relations avec l'U.G.E.M.A. et sur les sanctions gouvernementales.

L'Association des Etudiants en Pharmacie de Paris, quoique favorable à l'apolitisme, présenta une motion d'unité affirmant qu'« en dehors de toute discussion intérieure au sujet des

compétences qu'elle se fixe elle-même dans la limite de ses statuts et de ses chartes, l'assemblée générale considère la suppression de la subvention et la mise en doute possible par le Gouvernement de sa représentativité comme une atteinte aux droits des étudiants et affirme sur ce point son unité parfaite ». Cette position a été adoptée à l'unanimité, moins deux abstention (Montpellier et Nice).

A l'issue des débats, la motion préjudicielle de l'opposition fut rejetée par 662 mandats (112 pour et 5 abstentions). Une motion approuvant la reprise des relations avec l'U.G.E.M.A., approuvant l'action menée par le Bureau et le mandatant pour la poursuivre, recueillit 632 mandats, 0 contre, 35 abstentions et 122 ne prenant pas part au vote.

Pour la première fois, l'opposition a participé, au sein d'une instance délibératrice de l'U.N.E.F., à un débat de fond sur l'Algérie. Cette opposition a apporté un net démenti à la propagande gouvernementale qui avait trop rapidement fait entrevoir une scission et a reconnu que c'est à l'U.N.E.F., seule représentative des étudiants, qu'il appartient de délimiter ses compétences.

La direction de l'U.N.E.F. sort victorieuse de la réunion de dimanche et renforcée depuis le dernier congrès : plus de 7 % des voix sont venues s'ajouter à la majorité qui la soutient. Un communiqué de l'U.N.E.F. pouvait ainsi affirmer : « Le Bureau National a reçu par cette assemblée générale extraordinaire une sorte de seconde investiture. Il est assuré de la confiance de l'énorme majorité des étudiants dans son travail pour la paix en Algérie. »

Gilles BRECHT.